

Ecole publique mixte  
Antoine de Saint-Exupéry  
9, rue de Lattre de Tassigny  
85590 Les Epesses  
02 51 57 38 15

## **Procès verbal du troisième conseil d'école**

(mardi 16 juin 2020)

**Début de séance : 18h30**

**Fin de séance : 19h30**

### **Membres présents :**

**-déléguée aux affaires scolaires :** Mme SAMSON, Mme BRIAUD (animatrice jeunesse), Mme PELLETIER (Adjointe aux affaires sociales).

**-directrice :** Marie GIRARDEAU.

**-enseignantes :** Madame LOISEAU, Madame LANDRON NOEL, Madame REMIGEREAU

**-représentants des parents titulaires :** Madame ROCHE, Madame GARNIER, Madame SARRAZIN

**Membres excusés :** Monsieur PEREIRA (IEN), Monsieur LAUNAY (maire), Madame CARTRON (enseignante), Madame BRIAND et Madame BRUN (représentantes des parents).

### **1-Bilan de la reprise après confinement et rentrée 2020 :**

#### **Reprise après confinement :**

La municipalité, Familles Rurales et l'équipe enseignante ont mis tout en œuvre pour que cette rentrée se passe dans de bonnes conditions.

La reprise le 11 mai s'est donc bien déroulée. Les élèves de la GS au CM2 ont repris les premiers. Les MS et PS ont suivi les semaines suivantes.

La majorité des enfants est revenue très vite. A ce jour, 6 enfants ne sont pas revenus pour raisons médicales pour 5 d'entre eux.

Le fait que le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire aient rouvert également le 11 a facilité le retour des élèves.

L'école a été en mesure d'accueillir tous les élèves un jour sur deux et les enfants prioritaires tous les jours.

Du fait de l'évolution du niveau de circulation actuelle du virus et des données scientifiques rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants de moins de 15 ans, un assouplissement du protocole sanitaire est maintenant possible. Le nouveau protocole sera transmis aux écoles dans la semaine.

#### **Premières réflexions pour la reprise du 22 juin :**

A la cantine, les enfants déjeuneront par classe et les deux écoles mangeront séparément. Le trajet s'effectuera également par classe. Deux animateurs accompagneront les classes des PS/MS et GS/CP. Ces derniers se déplaceront en tenant une corde pour éviter qu'ils ne se tiennent la main.

Deux autres animateurs accompagneront les CE/CM.

Sur le temps de récréation de 13h à 13h20, Laëtitia Fortin, ATSEM, gardera les PS/MS dans leur classe et les plus grands seront sur la cour sous la surveillance d'un animateur du restaurant scolaire. Trois zones seront tracées au sol pour que les classes soient séparées sur ce temps-là également.

Les enfants devront se laver les mains à l'école avant le départ pour le restaurant. La municipalité a prévu d'équiper la cantine de distributeurs de gel.

### Rentrée 2020 :

A ce jour, 95 élèves sont inscrits et seront présents à la rentrée de septembre 2020. Les effectifs sont stables par rapport à la dernière rentrée.

La répartition sera la suivante :

**Classe 1 : avec Madame REMIGEREAU**, 9 PS et 7 MS. Sur les 14 TPS prévus, 4 TPS sont susceptibles d'entrer dès le mois de septembre. Les autres entreront en cours d'année ou à la rentrée 2021. L'effectif de la classe de Madame Remigereau sera donc de 20 élèves en septembre.

**Classe 2 : avec Madame CARTRON**, 13 GS et 13 CP. ( 26 élèves)

**Classe 3 : avec Madame GIRARDEAU**, 17 CE1 et 9 CE2. (26 élèves)

**Classe 4 : avec Madame JOLLY**, 10 CM1 et 13 CM2. (23 élèves)

Madame GIRARDEAU enseignera à mi-temps dans sa classe ; travaillant à  $\frac{3}{4}$  temps et ayant une journée de décharge de direction.

Madame JOLLY enseignera à  $\frac{3}{4}$  temps.

Actuellement, les enseignants qui compléteront ces deux temps partiels ne sont pas encore nommés. Les parents seront informés dès que possible de leur nom et de l'organisation retenue (les jours travaillés de chacun).

### 2-Le budget de l'école :

**Le budget de fonctionnement** attribué à l'école pour l'année 2020 est de 7000 euros. Ce budget permet de financer l'achat des fournitures scolaires (manuels, cahiers, crayons, livres, jeux pédagogiques,...).

De plus, un **budget** de 2000 euros est prévu pour le **transport**. Ce budget permet à l'équipe enseignante de financer les rencontres de réseau, les journées au collège et les différentes sorties pédagogiques de l'année.

Ces deux budgets ont augmenté par rapport aux années précédentes. Ils répondent pleinement aux besoins de l'école.

En ce qui concerne le **budget d'investissement** :

#### **Informatique**

-Achat de 1 ordinateur portable pour remplacer celui de l'enseignante de la classe des CM.

#### **Bâtiments et sécurité**

Travaux prévus dans le budget 2020 :

-Réparation de la toiture du bâtiment ancien (fuite dans la classe des CE).

-Changer la surface de réception de la structure des grands.

-Changement du cabanon pour le rangement des véhicules.

En attente et réétudié pour l'année 2021 :

-Refaire le crépi ou trouver une autre solution (un autre revêtement).

#### **Espace vert**

Plantation d'un arbre à l'automne.

### **Les contrats et emplois du temps des ATSEM**

Le contrat de Madame Jarrier Séverine est reconduit pour l'année scolaire 2020/2021 sous les mêmes conditions avec les mêmes horaires.

### **3-Projet informatique :**

L'école a décidé de répondre à l'appel à projets du ministère de l'Education Nationale "Label Ecoles numériques 2020 : Ecoles Numériques Innovantes et ruralité". Cet appel est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles primaires des communes rurales. Si ce projet est validé par la municipalité et le ministère de l'Education Nationale, ces derniers financeront 50% du projet chacun.

Le projet a été rédigé avec l'aide de Monsieur ROUX, conseiller en informatique à l'inspection des Herbiers. Le choix se porte sur une solution tablette pour rendre les usages numériques plus accessibles à tous les élèves. En dotant l'école d'une classe mobile de tablettes, nous souhaitons permettre à tous les élèves de l'école, y compris en maternelle, de se former aux compétences numériques définies dans le C.R.C.N (Cadre de référence des compétences numériques). Ces tablettes seront des points d'appuis destinés à la production et aux échanges à travers de scénarios pédagogiques visant des apprentissages individuels ou collectifs. Les productions numériques favoriseront les interactions entre les différents acteurs éducatifs, mettant en valeur les travaux réalisés tout en développant le sens critique des élèves.

Exemples d'activités pouvant être proposées en utilisant des tablettes numériques :

- création de livres multimédias, d'imagiers, d'histoires (écrites, mises en scène et oralisées par les élèves),....
- enregistrements sonores (en maternelle pour illustrer des photos, des comptes rendus de visite, d'activité avec intervenant..., en élémentaire pour les poésies, les dialogues et saynètes en anglais, la lecture oralisée...).
- propositions de dictées différenciées pour répondre aux différents besoins des élèves.

L'équipe éducative souhaite donc doter l'école :

- Une classe mobile :
  - 10 tablettes « Samsung » Android.
  - 1 meuble de rangement sécurisé permettant le rechargement des tablettes
  - 10 housses de protection
- 5 PC portables :
  - 1 enseignant de PS/MS
  - 1 direction
  - 3 pour renouveler la classe mobile
- 10 micro-casques
- 4 google chromecast

### **4-Le projet d'école :**

*Les perspectives pour l'année 2020-2021 :*

Beaucoup d'actions vont être reconduites car elles n'ont pas pu être mises en place à cause de la situation sanitaire.

- Maitrise de la langue :

Les actions liées au vocabulaire, à la grammaire et à la lecture sont à poursuivre.

Une programmation sur les contes sera élaborée pour le cycle 1.

La correspondance avec Tiffauges doit évoluer. Le travail sur la lettre est intéressant mais redondant. Il est envisagé de varier les écrits envoyés (charades, poèmes, devinettes,...).

Ces mêmes écrits seront transmis aux autres classes de l'école pour favoriser les échanges inter classes ; toujours dans le but de donner du sens à l'écrit.

Une correspondance sera également mise en place avec une école française du Vietnam.

L'équipe enseignante envisage de visiter le parc oriental de Maulévrier en automne si les conditions sanitaires le permettent.

#### ➤ Le parcours culturel :

L'an prochain, les élèves partiront à la découverte du continent asiatique.

Ils suivront pendant quelques mois (de janvier à mai) le périple d'Anaïs et Morgane originaires de Saint-Laurent sur Sèvre pour l'une et de Cholet pour l'autre. Elles ont pour projet de faire un tour du monde en alliant sport, découverte d'autres cultures et paysages et projet humanitaire.

Leur voyage débutera en Océanie puis dès le mois de février elles feront escale au Vietnam puis au Cambodge. Elles rencontreront les élèves avant leur départ au mois de décembre et des échanges auront lieu durant le voyage. Ce projet est actuellement en cours d'élaboration.

#### ➤ Le parcours citoyen :

Les projets de cette année ont été menés avec succès. C'est pourquoi certains seront reconduits :

-Le défi sans écran sous une autre forme.

-La création d'échanges avec la MARPA (temps de jeux de société, goûter, chant, cartes de vœux, jardinage,...).

-L'aménagement du potager.

Les projets citoyens qui n'ont pas pu être mis en place ou partiellement seulement seront reconduits :

-Participation à la course contre la faim

-Création d'échanges avec la MARPA (temps de jeux de société, goûter, chant, cartes de vœux, jardinage,...).

### **5-Questions diverses :**

-Le CME (Conseil Municipal des Enfants) :

Désormais, les enfants seront élus pour une période de deux ans.

Les prochaines élections auront lieu fin septembre 2020 pour les élèves de CM1 et CM2. Les dossiers de candidature ont été remis aux enfants qui pourront commencer à réfléchir à leurs projets et affiches.

-Passeport du civisme :

Malgré le contexte, les élèves de CM2 ont pu réaliser des missions proposées par la communauté de communes des Herbiers pendant le confinement. Afin de valoriser leur implication et leur investissement, une remise des médailles sera probablement proposée en septembre 2020.

Une nouvelle action s'ajoutera au passeport du civisme pour l'année 2020/2021 : la visite de la mairie.

Marie GIRARDEAU

